

## Demande de révision : Rajustement à la contribution en matière de revenus en raison d'une absence d'emploi

### Objectif du présent formulaire

Le présent formulaire doit être utilisé pour présenter une demande de révision du montant de l'aide financière qui a été déterminé en fonction des renseignements inclus dans votre demande RAFEO 2013-2014. Cette révision permettra de déterminer la possibilité de rajustements aux contributions prévues en matière de revenus de l'étudiante ou de l'étudiant durant la période de pré-études et de son conjoint ou de sa conjointe durant les périodes de pré-études et d'études (le cas échéant). Sachez que les contributions en matière de revenus durant la période d'études ne sont pas requises de la part de l'étudiante ou de l'étudiant; elles sont toutefois requises de la part de son conjoint ou de sa conjointe.

### Renseignements sur l'étudiante ou l'étudiant et l'établissement (à remplir intégralement par l'étudiante ou l'étudiant)

Nom de famille de l'étudiante ou de l'étudiant	Prénom de l'étudiante ou de l'étudiant	Numéro d'assurance sociale
Nom de l'école		Numéro d'étudiant

Remarque : Les dates des périodes de pré-études et d'études doivent être correctement identifiées afin que la présente demande de révision soit prise en compte. Pour vérifier ces dates, consultez votre sommaire de demande du RAFEO qui figure sur votre compte d'étudiante ou d'étudiant en ligne, ou demandez à l'administrateur ou administratrice d'aide financière de votre école.

Période de pré-études Date du début (aaaa/mm/jj)	Date de la fin (aaaa/mm/jj)	Période d'études actuelle Date du début (aaaa/mm/jj)	Date de la fin (aaaa/mm/jj)
---	-----------------------------	---	-----------------------------

### Instructions pour l'étudiante ou l'étudiant:

- Vous devez sélectionner l'une des situations indiquées ci-après, qui servira de base à votre demande de révision. Si vous présentez plusieurs demandes de révision correspondant aux périodes de pré-études et d'études, cochez toutes les cases appropriées. Si vous ne trouvez pas le scénario qui correspond à votre situation, veuillez communiquer avec le bureau d'aide financière de votre école pour obtenir de plus amples renseignements. Les étudiants fréquentant une école à l'extérieur de l'Ontario doivent communiquer avec le ministère pour obtenir de l'aide.
- Vous DEVEZ veiller à ce que les pièces justificatives expliquent et/ou appuient INTÉGRALEMENT votre demande de révision. Les documents qui ne fournissent pas suffisamment de détails ne seront pas pris en compte. Vous devez vous assurer que tous les documents sont lisibles, signés et datés, et que les renseignements d'identification, comme votre numéro d'étudiant ou d'étudiante, sont clairement indiqués.

### Type de demande de révision (Veuillez expliquer le motif justifiant la demande de révision, ainsi que la période à laquelle elle s'applique) :

- Vous avez seulement pu obtenir un emploi à temps partiel.
- Durant la période de pré-études (vous et/ou votre conjointe ou conjoint)
  - Durant la période d'études (conjointe ou conjoint uniquement)
- Documentation requise pour le scénario susmentionné :
- Une lettre ou de la documentation de votre employeur et/ou celui de votre conjointe ou conjoint indiquant le nombre de semaines et le nombre d'heures effectuées durant la période applicable
  - Une lettre rédigée par vous-même et/ou votre conjointe ou conjoint indiquant la raison pour laquelle vous n'avez/elle ou il n'a pas été en mesure de travailler à temps plein durant la période applicable
- Vous n'avez pas été en mesure d'obtenir un emploi par l'entremise d'une recherche continue manifeste. Les documents doivent montrer que vous et/ou votre conjointe ou conjoint avez/a cherché activement tous types d'emploi et d'échelle salariale.
- Durant la période de pré-études (vous et/ou votre conjointe ou conjoint)
  - Durant la période d'études (conjointe ou conjoint uniquement)
- Documentation requise :
- Une lettre indiquant la raison pour laquelle vous et/ou votre conjointe ou conjoint n'avez/n'a pas été en mesure de trouver un emploi au cours de la période applicable et un compte rendu détaillé de votre recherche d'emploi qui couvre la durée de la période applicable, y compris une liste des employeurs potentiels.
  - À la place du compte rendu de votre recherche d'emploi, vous pouvez fournir une preuve d'inscription officielle dans une agence de placement, munie de la date d'inscription
  - Une copie de votre CV et/ou de celui de votre conjointe ou conjoint.
- Vous avez été malade temporairement et dans l'incapacité de travailler pendant toute la durée de la période applicable, ou une partie de celle-ci.
- Durant la période de pré-études (vous et/ou votre conjointe ou conjoint)
  - Durant la période d'études (conjointe ou conjoint uniquement)
- Documentation requise :
- Une lettre rédigée par vous-même et/ou votre conjointe ou conjoint indiquant la raison pour laquelle vous n'avez/elle ou il n'a pas été en mesure de travailler et la période applicable
  - Un certificat du médecin précisant la nature de la maladie, les soins dispensés et la période durant laquelle vous et/ou votre conjointe ou conjoint n'avez/n'a pas été en mesure de travailler
  - Une copie du relevé d'emploi de la conjointe ou du conjoint fourni par l'employeur montrant le motif de la cessation d'emploi sous le code « D » (maladie ou blessure) OU une lettre d'approbation de Service Canada stipulant que vous et/ou votre conjointe ou conjoint avez reçu/recevez/a reçu/reçoit des prestations de maladie d'assurance-emploi. Cette lettre d'approbation doit également inclure le nombre de semaines qui ont été accordées (le cas échéant).

- 
- Vous avez été incarcéré(e).
- Durant la période de pré-études (vous et/ou votre conjointe ou conjoint)
  - Durant la période d'études (conjointe ou conjoint uniquement)
- Documentation requise :
- Confirmation écrite d'un agent ou d'une agente de correction incluant les dates d'incarcération.
- Vous avez été parrainé(e) par Sports Canada et durant l'année de préparation aux Jeux Olympiques.
- Durant la période de pré-études (vous et/ou votre conjointe ou conjoint)
  - Durant la période d'études (conjointe ou conjoint uniquement)
- Documentation requise :
- Confirmation écrite de Sports Canada pour la période où vous/votre conjointe ou conjoint avez/a suivi la préparation à temps plein aux Jeux Olympiques.
- Vous n'avez pas été en mesure de travailler en raison d'un handicap.
- Durant la période de pré-études (vous et/ou votre conjointe ou conjoint)
  - Durant la période d'études (conjointe ou conjoint uniquement)
- Documentation requise :
- Un certificat médical confirmant le type de handicap et l'incapacité de la personne en raison de ce handicap
- Vous êtes resté(e) à la maison pour vous occuper d'enfants âgés de 12 mois ou moins
- Durant la période de pré-études (vous et/ou votre conjointe ou conjoint)
  - Durant la période d'études (conjointe ou conjoint uniquement)
- Documentation requise :
- Une lettre rédigée par vous-même et/ou votre conjointe ou conjoint indiquant la raison pour laquelle vous n'avez/elle ou il n'a pas été en mesure de travailler durant la période applicable
  - Preuve de la date de naissance de l'enfant (p. ex. certificat de naissance ou déclaration de naissance vivante)
- Vous êtes resté(e) à la maison pour vous occuper d'enfants handicapés ou ayant une maladie chronique ou grave
- Durant la période de pré-études (vous et/ou votre conjointe ou conjoint)
  - Durant la période d'études (conjointe ou conjoint uniquement)
- Documentation requise :
- Une lettre rédigée par vous-même et/ou votre conjointe ou conjoint indiquant la raison pour laquelle vous n'avez/elle ou il n'a pas été en mesure de travailler durant la période applicable
  - Une lettre de votre médecin de famille indiquant la nature de la maladie ou de la déficience du ou des enfants et la nature des soins quotidiens requis
- Vous êtes resté(e) à la maison pour vous occuper d'un parent âgé
- Durant la période de pré-études (vous et/ou votre conjointe ou conjoint)
  - Durant la période d'études (conjointe ou conjoint uniquement)
- Documentation requise :
- Une lettre rédigée par vous-même ou votre conjointe ou conjoint indiquant la raison pour laquelle vous n'avez/elle ou il n'a pas été en mesure de travailler durant la période applicable
  - Une lettre du médecin de famille indiquant la nature de la maladie du parent (le cas échéant) et la nature des soins quotidiens requis
- Vous avez travaillé comme bénévole ou sans rémunération
- Durant la période de pré-études (vous et/ou votre conjointe ou conjoint)
  - Durant la période d'études (conjointe ou conjoint uniquement)
- Documentation requise :
- Une lettre d'une personne autorisée de l'organisme confirmant le nombre d'heures par semaine que l'étudiante ou l'étudiant ou la conjointe ou le conjoint travaille ou a travaillé et les dates à lesquelles ils ont travaillé pour l'organisme (p.ex. la date du début et de la fin).
  - La lettre doit aussi comprendre :
    - Le nom et l'adresse de l'organisme;
    - Le numéro d'enregistrement de l'organisme de bienfaisance ou le numéro de corporation sans but lucratif (si l'organisme n'est pas un organisme de bienfaisance); et
    - Le nom, le titre et les coordonnées de la personne qui signe la lettre.

- Votre conjointe ou conjoint n'est pas légalement autorisé(e) à travailler au Canada
- Durant la période de pré-études (conjointe ou conjoint uniquement)
  - Durant la période d'études (conjointe ou conjoint uniquement)

Documentation requise :

- Une lettre de la conjointe ou du conjoint indiquant les raisons pour lesquelles elle/il n'est pas légalement autorisé(e) à travailler au Canada et pourquoi le visa d'emploi n'a pas été demandé avant l'entrée au Canada. Si le séjour de la conjointe/du conjoint doit durer plus de six mois, décrire la stratégie ou les projets envisagés pour obtenir le droit de travailler au Canada.
- Une preuve de visa de visiteur ou une preuve confirmant que la conjointe/le conjoint est originaire d'un pays dont les citoyens ne sont pas tenus d'obtenir un visa de visiteur pour entrer au Canada.
- Un affidavit signé par la conjointe/le conjoint attestant que la personne ne détient pas un permis d'emploi l'autorisant à travailler au Canada.

- Inscrit à des cours de français langue seconde (FLS)/d'anglais langue seconde (ALS) et suivant ces cours.
- Durant la période de pré-études (vous et/ou votre conjointe ou conjoint)
  - Durant la période d'études (conjointe ou conjoint uniquement)

Documentation requise :

- Attestation signée de l'établissement que vous et/ou votre conjointe ou conjoint avez fréquenté confirmant l'inscription à des cours FLS/ALS à temps plein (minimum de 20 heures par semaine) et la présence aux cours durant la période applicable. La lettre doit inclure les dates de début et de fin des cours et le nombre d'heures de cours par semaine.

- Votre conjointe ou conjoint va à l'école secondaire ou suit un programme de rattrapage scolaire à temps plein (au moins 60 % d'une charge de cours complète).
- Durant la période de pré-études (conjointe ou conjoint uniquement)
  - Durant la période d'études (conjointe ou conjoint uniquement)

Documentation requise :

- Attestation signée de l'école secondaire/l'établissement offrant le programme de rattrapage scolaire confirmant les dates de la formation et le pourcentage correspondant à la charge de cours.

### Envoi des demandes et dates limites

Les demandes de révision, y compris toute la documentation requise, doivent être soumises AVANT les 40 derniers jours de votre période d'études. Vous pouvez demander une révision avant le début de votre période d'études, mais elle ne sera pas prise en considération si la documentation requise ne peut être fournie qu'une fois la période d'études commencée. Les étudiants qui fréquentent une école à l'extérieur de l'Ontario doivent soumettre leur demande de révision directement au ministère. Tous les autres étudiants doivent remettre leur demande de révision au bureau d'aide financière de leur école.

### Déclaration et signature de l'étudiante ou de l'étudiant

Les renseignements personnels fournis dans votre demande, notamment votre numéro d'assurance sociale, sont nécessaires à la bonne administration du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO). Ces renseignements sont recueillis et utilisés par le ministère pour administrer et appliquer le RAFEO, notamment pour déterminer votre admissibilité; vérifier votre demande, tout octroi de prêts, subventions ou bourses ou toute remise de dette; tenir à jour et vérifier votre dossier; recouvrer les prêts, paiements excédentaires et remboursements; et vérifier les activités de votre établissement postsecondaire et le Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE) pour veiller à ce qu'ils administrent le RAFEO de manière appropriée. Le ministère recueille des renseignements personnels vous concernant en vertu de la Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, L.R.O. 1990, aux Règlements de l'Ontario 774, 775, 268/01 et 118/07, à l'article 10.1 de la Loi sur l'administration financière, à la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, L.C. 1994, ch. 28, au Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants, DORS/95-329 et au paragraphe 266.3(4) de la Loi sur l'éducation, dans leur version modifiée le cas échéant. Si vous avez des questions à propos de la collecte ou de l'utilisation de ces renseignements, veuillez communiquer avec le directeur, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, ministère de la Formation et des Collèges et Universités, C.P. 4500, 189 Red River Road, 4e étage, Thunder Bay ON P7B 6G9; 807 343-7260.

### Je déclare que les renseignements fournis sont complets et véridiques.

Signature de l'étudiante ou de l'étudiant

Date (aaaa/mm/jj)

**X**

### À l'usage interne seulement

Date de réception (aaaa/mm/jj)	Nom de l'agente ou de l'agent d'aide financière	Nombre d'heures à temps partiel pour la période de pré-études – Étudiante ou étudiant	Montant
Date de révision (aaaa/mm/jj)		<input type="checkbox"/> Approuvé <input type="checkbox"/> Non approuvé	\$
		Nombre d'heures à temps partiel pour la période de pré-études – Conjointe ou conjoint	Montant
		<input type="checkbox"/> Approuvé <input type="checkbox"/> Non approuvé	\$
	Nombre d'heures à temps partiel pour la période d'études – Conjointe ou conjoint	Montant	Montant
	<input type="checkbox"/> Approuvé <input type="checkbox"/> Non approuvé	\$	\$
	Période d'études, aucun revenu – Conjointe ou conjoint	Montant	Montant
	<input type="checkbox"/> Approuvé <input type="checkbox"/> Non approuvé	\$	\$